

LES ENSEIGNANTS FACE AUX MEDIAS

Christian Gambart

Différentes investigations ont situé les enseignants comme majoritairement non lecteurs des écrits pédagogiques et de la production des sciences de l'éducation.

Cela se mesure autant avec les enseignants du secondaire (Gambart, 1987 ; Etévé-Hassenforder, Lambert-Chesnot, 1988) qu'avec ceux du primaire (Bourgeois, 1983 ; Ouzoulias, 1985 ; Alava, 1991). L'enquête par questionnaires autoadministrés que j'ai menée en 1989 sur l'ensemble des collèges de Lyon et du Loir-et-Cher m'a amené à confirmer ces données (Gambart, 1990).

Encore faut-il situer les faits dans leur contexte, tâcher de voir si c'est uniquement la pédagogie qui est en cause en tant que champ d'intérêt, ou un «habitus» des enseignants face à l'information en général, à la lecture en particulier. J'avais donc introduit une série de questions pour enregistrer en parallèle la mesure de l'utilisation des médias et du comportement de lecteur en général, pour ces mêmes enseignants.

L'exploitation de ces données me permet aujourd'hui d'esquisser, à travers un aperçu des pratiques culturelles liées à l'information, l'arrière-plan devant lequel on pourra ainsi mieux appréhender cette faible utilisation des écrits pédagogiques.

I - Face à la lecture un comportement ambigu mais attendu

«*Etes-vous des lecteurs et, si oui, de quel genre ?*» Lorsque, même implicitement, on pose une telle question à des enseignants, il faut évidemment

Communication documentaire

Perspectives documentaires en éducation, n° 24, 1991

s'attendre à d'éventuelles réactions de prestance. Après tout, une enquête est aussi un mode de communication et la sociologie classique a toujours reconnu aux particuliers la liberté d'une certaine «mise en scène de la vie quotidienne». D'où la règle cardinale de rechercher l'inscription des faits sociaux plutôt dans les choses que dans les discours et, à défaut de possibilité, d'essayer au moins de gravir au mieux les échelons de la vigilance épistémologique.

Conscient que la personne peut «choisir des'exprimer d'une façon déterminée, mais essentiellement parce que la tradition de son groupe, ou parce que son statut social réclame ce genre d'expression» (1), j'avais donc placé ces questions sur la lecture à la suite d'un «entonnoir» de 17 questions, qui, tout en situant l'information comme sujet d'enquête, étaient pourtant moins implicantes.

Dès la saisie des résultats globaux, il est clair que ces précautions ne sont pas superflues : environ un tiers des personnes enquêtées semble en effet entretenir des rapports ambigus avec la lecture.

Placée au 23^e et dernier rang des questions de fait, la question sur l'usage personnel et général des livres invite à affirmer ou non, achat(s) ou emprunt(s) d'au moins un livre depuis la rentrée scolaire. La mise en page comporte un tableau à compléter avec quelques données pour situer le livre lu. Par ailleurs, les questions précédentes sont organisées suivant un protocole semblable auquel on s'est jusqu'à présent plié. Or, 30 % de la population affirme emprunt ou acquisition d'un livre, en ne fournissant aucune précision. De même, la question concernant la lecture d'un journal invite à préciser la fréquence avec laquelle on peut en être utilisateur en liaison avec la précision du ou des titres concernés. Dans ce cas également, près d'un tiers de l'effectif s'affirme comme utilisateur soit quotidien, soit pour quelques fois dans le mois, mais surtout pour au moins une fois par semaine, en ignorant cette dernière consigne. Si on restreint l'analyse à une affirmation d'une lecture au moins hebdomadaire, cela concerne encore 20 % de la population.

Enfin, que ce soit pour la lecture d'un livre ou pour l'utilisation du journal, une segmentation des échantillons définis par cette attitude situe ces derniers majoritairement dans les segments de population isolés comme ceux où on est le moins enclin à la pratique considérée, lorsqu'on prend en compte les personnes ayant référencé, même imparfaitement, leurs lectures. J'avais déjà démontré le même phénomène en 1987 avec la lecture d'un journal (Gambart, 1987).

On peut considérer qu'il s'agit de non-lecteurs engagés dans une stratégie de distinction. Une chicane méthodologique ainsi mise en place permet donc de les décanter et de construire des variables sous-jacentes très intéressantes pour une analyse d'ensemble.

II - Achat ou emprunt de livre

De cette façon, on enregistre que seules 57 % des personnes enquêtées avaient acquis ou emprunté au moins un livre (autre qu'un manuel pour la classe) depuis le début de l'année scolaire (cela correspond à un délai de 8 mois).

On peut essayer de situer ces résultats par rapport à ceux du Ministère de la Culture qui faisait passer à la même époque son enquête sur les pratiques culturelles des Français (Ministère de la Culture et de la Communication/Département des études et de la prospective, 1990). Certes, les délais ne sont pas les mêmes (12 mois dans un cas, 8 mois dans l'autre), emprunt et achat, que j'avais incorporés dans la même question y sont traités séparément. Néanmoins, on retrouve les faits marquants correspondant à l'évolution générale, que le service de la prospective du ministère de la culture dégage pour l'ensemble des Français (cf. tableau 1). A savoir :

- une certaine féminisation du lectorat
- une incidence importante de l'âge
- un recul de la lecture dans les villes moyennes et les petites agglomérations.

Quantitativement, si l'on considère l'achat ou l'emprunt d'un livre ou encore la fréquentation d'une bibliothèque, les résultats globaux de l'Enseignant Moyen sont proches de ceux d'un Français Moyen. Mais, ils semblent différencier l'Enseignant Moyen d'un individu que les catégories classiques de l'analyse sociologique amènent à classer dans les professions intermédiaires ou professions intellectuelles supérieures. Ce ne sont certainement pas non plus ceux d'un individu que l'on classerait a priori par son niveau d'étude supérieure.

En fait, on est en droit de considérer que les enseignants participent pleinement du phénomène général de recul de la lecture dans les classes moyennes, mesuré par l'enquête du Ministère de la Culture.

La discipline enseignée est le facteur qui opère la discrimination cardinale en séparant les «littéraires» (professeurs de français, langues,

sciences humaines) des autres disciplines de près de 20 points (48,5 % à 65,5 %). On retrouve donc également une des constatations mise en exergue par le département de prospective du Ministère de la Culture lorsqu'il conclut : «Il semblerait donc que la pratique de la *lecture de livres a mieux résisté... chez ceux qui... entretenaient les rapports les plus profonds avec le livre, ou même plus précisément avec la littérature*». (2)

Mais c'est aussi probablement la marque d'une spécificité notoire de l'usage des livres pour les enseignants. En effet, plus de la moitié des lecteurs empruntent ou achètent des livres dont le contenu est en liaison étroite avec celui de la discipline qu'ils enseignent (cf. tableau 2). D'ailleurs 4 % de la population, que je n'ai pas comptabilisés avec les lecteurs (par souci de comparaison avec l'enquête sur les pratiques culturelles des Français, qui fait abstraction des livres scolaires), se déclarent lecteurs avec uniquement l'achat ou l'emprunt d'un manuel de classe. D'autre part, nombre de professeurs de français couchent dans leurs citations (parfois unique) le roman ou la pièce de théâtre utilisé en classe avec les élèves. D'ailleurs, lorsque la source d'incitation pour la lecture d'un ouvrage est citée, les raisons évoquées que j'ai pu rassembler sous le terme générique d'incitation «hédoniste» (curiosité, enrichissement culturel, plaisir de lire...) ne concernent qu'une minorité des cas (cf. tableau 3). Il semble bien qu'un enseignant ait le plus souvent tendance à se considérer «en besogne» lorsqu'il lit un livre.

S'il est finalement un lecteur très moyen, l'enseignant veille pourtant à ne pas se démarquer des signes emblématiques de la lecture. Ainsi, à peine au-dessus de la moyenne nationale pour la fréquentation d'une bibliothèque, il y a pourtant une chance sur deux pour qu'il y soit inscrit, ce qui le met cette fois largement au-dessus de la moyenne pour l'ensemble des Français (17 %) et un enseignant sur cinq est abonné à un club de vente de livres par correspondance.

Pour l'inscription dans une bibliothèque, il arrive même à dépasser étudiants et élèves donnés comme la C.S.P. où l'on est le plus fréquemment inscrit dans une bibliothèque. Mais, étudiants et élèves, eux, se retrouvent fort logiquement les plus nombreux quant à la fréquentation.

III - La lecture des journaux et revues

Soumis aux mêmes impératifs méthodologiques que ceux concernant l'utilisation d'un livre, les résultats donnant la proportion des enseignants lecteurs de la presse quotidienne sont en concordance avec les

faits établis pour un échantillon similaire testé dans la Somme en 1985 (3). Ils situent les enseignants sous la moyenne nationale classiquement reconnue pour l'ensemble des Français (cf. tableau 4). La différence est surtout notable pour la lecture quotidienne. D'ailleurs, la décantation des résultats par la citation du titre du journal affirmé comme lu n'opère de façon vraiment conséquente qu'à partir de l'affirmation d'une lecture au moins une fois par semaine.

Plus de la moitié des enseignants ne lit pas les journaux ou ne les lit que très épisodiquement (moins d'une fois par semaine). On arrive à la proportion de trois sur quatre si on restreint la définition de la lecture à un usage normalement quotidien.

Ceci étant, de très grandes disparités existent entre les différents segments de population déterminés par l'analyse en fonction des critères d'identification. Elles permettent de singulariser le lectorat-enseignant des journaux. Ainsi, avec 75 % d'utilisateurs quotidiens de la presse, les enseignants qui affirment un engagement syndical doivent immédiatement être isolés comme les plus familiers de l'utilisation d'un journal. Cela ramène d'ailleurs la pénétration de cette pratique à 20 % pour le reste de la population. Un processus identique joue pour les responsables associatifs, mais il intervient moins brutalement. Quoiqu'il en soit, on peut affirmer l'existence d'une forte corrélation entre l'engagement politique (au sens large) d'un enseignant et les chances pour qu'il soit utilisateur d'un journal.

Les autres variables auxquelles cette pratique est ensuite prioritairement liée sont le statut familial, le sexe, l'âge, la discipline enseignée, la façon d'envisager son avenir et le degré d'urbanité.

C'est essentiellement pour la lecture quotidienne que s'affirme une très nette différence en fonction du sexe ($\Sigma^2 = 12,9$). Sur ce point, quand les femmes cumulent le «handicap» d'être mariées, même pour une lecture au moins hebdomadaire, elles rendent 20 points à leurs homologues masculins (de 34 à 54 %). Il semble que ce soit pour partie la lecture des quotidiens régionaux, plus développée chez les hommes (notamment dans le cas des professeurs «type collègue») qui puisse entraîner cette forte différence car le sexe n'est pas un facteur de discrimination important lorsqu'on considère spécifiquement le lectorat du journal «Le Monde» pour une lecture au moins hebdomadaire. Par ailleurs, que ce soit dans l'analyse de la lecture au moins hebdomadaire d'un journal en général ou dans celle du lectorat du «Monde», pour les femmes, le fait d'enseigner une discipline définie dans le paragraphe précédent comme «littéraire»

est toujours lié à une forte discrimination positive pour l'utilisation du journal. Dès lors, on peut penser que, par-delà la dimension quantitative, la lecture d'un journal n'a pas, d'une manière générale, la même signification selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Plus habituelle, portant plus facilement sur des quotidiens régionaux, moins liée à la discipline enseignée, l'éventuelle lecture d'un journal par un enseignant pourrait revêtir une dimension plus politique. A contrario, plus épisodique, largement liée à un enseignement littéraire ou en sciences humaines (utilisation de données documentaires en classe), portant plus sur un quotidien national comme «Le Monde» (source de documents de référence), l'utilisation éventuelle d'un journal par une enseignante pourrait plus se rapprocher de cette lecture que j'ai qualifiée de «besogneuse» à propos de l'utilisation des livres.

L'âge trace aussi des segmentations majeures. Ainsi, c'est lui qui amène à isoler les femmes de moins de 45 ans comme le segment de population au sein duquel, avec un pourcentage de lectrices inférieur à 10 %, la lecture quotidienne est la moins répandue. D'une façon générale, ce sont, en effet, les enseignants les plus âgés qui sont les plus enclins à la lecture d'un journal (on est là en conformité avec les données concernant l'ensemble des Français).

De même, les célibataires sont plus souvent utilisateurs d'un journal. Pour une lecture au moins hebdomadaire, c'est le facteur qui intervient immédiatement après l'engagement syndical pour discriminer globalement les gens mariés des célibataires avec une pénétration de cette pratique variable de 42 à 61 %.

Vient enfin se conjuguer une dernière incidence majeure : le degré d'urbanité : habiter ou travailler dans une grande ville provoque toujours une discrimination nettement positive. Ainsi, pour prendre un exemple extrême, dans le lectorat du journal «Le Monde», pour les célibataires n'ayant pas de responsabilités syndicales, la pénétration du journal passe de 15 % à 58 % selon qu'ils sont ruraux ou urbains.

Quant à la lecture des revues, elle était appréhendée par deux questions bâties pour permettre aux enseignants de décider si la lecture d'une revue donnée devait être comptée comme liée à leur activité professionnelle ou si elle devait être considérée comme vouée aux loisirs ou à l'information en général. De cette façon, les différents titres cités ont pu sans problème être ventilés en fonction de 4 rubriques :

- lecture *technique* : pour des revues dont le contenu thématique est lié à celui de la discipline enseignée et indiquée comme telle par l'enseignant.

- lecture *éducative* : pour des revues traitant de problèmes généraux de pédagogie (cf. revues pédagogiques) ou d'informations générales sur le système éducatif (cf. Le Monde de l'Education).
- lecture d'*hebdomadaire* : pour un hebdomadaire d'information (cf. L'Express, Le Point, ...) ou un magazine de fin de semaine (cf. VSD, Paris-Match, ...).
- lecture-*loisir* : pour tous les autres types de magazines ou revues (magazines féminins, revues culturelles ou scientifiques lorsqu'elles ne sont pas données comme liées à la discipline enseignée, revues de loisirs, de sport, bricolage, automobile, ...).

On peut ainsi montrer qu'il y a une hiérarchie entre les différents types de lecture. Lorsqu'un enseignant choisit une revue, il privilégie une «lecture technique» avec une revue dont le contenu est lié à celui de la discipline qu'il enseigne. Quantitativement, cela passe avant la «lecture-loisir» qui regroupe pourtant un nombre important de rubriques. Vient ensuite la lecture des hebdomadaires, puis, au dernier rang, la «lecture éducation».

Revenant au comportement général de lecteur, on peut bien sûr se demander si la lecture de revues ou de magazines ne compense pas celle des journaux ou des livres. La réponse est non : ce sont ceux qui utilisent déjà des journaux, les livres, qui ont le plus de chance d'être les lecteurs de ces revues (cf. tableau 6). Il existe véritablement ce qu'on peut appeler «un rapport à l'information écrite».

IV - Les rapports avec les nouveaux médias

La lecture semblant marquer un recul chez les enseignants, on peut supposer qu'ils «compensent» en adoptant majoritairement les nouveaux médias (radio, télévision, ordinateurs, minitel).

Un dernier carré d'irréductibles ne regarde pas les journaux télévisés (9 % de la population ne répond pas à la question qui induisait implicitement l'existence de cette pratique, ou spécifie qu'elle n'a pas la télévision). Avec la radio, c'est déjà 16 % de la population qui n'est pas concernée par la question sur l'écoute éventuelle des bulletins d'information.

A ces exceptions près, on peut néanmoins considérer qu'un enseignant sur trois écoute les informations radiodiffusées le matin et que la quasi totalité regarde les journaux télévisés le soir -pour l'essentiel et très classiquement celui de 20 heures- (cf. tableau 7).

L'usage des nouveaux médias, lui, est nettement moins développé.

56 % des personnes enquêtées ne possèdent pas de minitel à domicile et, pour l'essentiel, ceux qui en sont dépositaires se servent du 11. Les autres services ne sont utilisés que par 16 % de la population totale. 66 % n'ont jamais utilisé les services d'EDUTEL et ceux qui y ont eu recours, pour l'essentiel, recherchaient les résultats d'un concours ou en avaient besoin pour une procédure de mutation. D'ailleurs 80 % n'ont jamais eu l'occasion d'utiliser le minitel de l'établissement.

En ce qui concerne l'informatique, seuls 20 % de la population totale possèdent un ordinateur dans leur foyer. Mais, près de la moitié de ces possesseurs ne s'en servent pas. Lorsqu'il y a usage, pour l'essentiel, il s'agit de l'utilisation d'un programme de traitement de texte. Dans le même ordre d'idées, les 3/4 des enseignants enquêtés affirment ne pas utiliser l'informatique même épisodiquement, dans le cadre de leurs activités d'enseignant.

L'usage des nouveaux médias ne compense donc manifestement pas celui de l'information écrite. Pire, en croisant les pratiques de lecture avec l'impact de ces derniers, on a (de façon certes statistiquement peu significative, mais pratiquement systématique) une corrélation positive entre l'ouverture à ces nouveaux modes de communication et l'information écrite.

Il semble donc que cela ne soit pas seulement un rapport à l'information écrite dont il soit question mais, bien plus globalement, d'«un rapport à l'information».

Conclusion

On peut ainsi rappeler que le «rapport à l'information» des enseignants exerçant en collège n'est pas celui que les données classiquement admises pousseraient à leur attribuer. Par ailleurs, il y a trop d'ambiguïtés pour que la situation puisse être jugée saine. Ainsi, paradoxalement, les résultats sur l'utilisation des journaux donnent aux enseignants des fréquences de pratiques qui sont normalement celles de la CSP «étudiants-élèves». C'est comme si les enseignants étaient en train de se gommer en tant qu'adultes. Dans ces «forteresses cadénassées de l'intérieur» où F. Dubet vient de montrer qu'on pouvait avoir beaucoup de liberté mais pas de droits, les adultes seraient-ils donc contraints à une sorte de «néoténie sociologique» ? (4).

On peut finalement se demander si ce phénomène ne participe pas d'un processus d'exclusion sociale et culturelle, c'est-à-dire politique au sens large (on a vu que ceux qui arrivent à se préserver le meilleur contact à l'information sont ceux qui ont pu se garder une dimension politique).

Alain Touraine vient de donner dans le numéro de février 1991 de la revue «*Esprit*», un texte fort pertinent à propos de l'exclusion. Ne pourrait-on y trouver des éléments pour comprendre le problème des collèves en 1991 ? Pour nos collèves comme pour nos villes, «la grande affaire» n'est-elle pas «d'inventer aujourd'hui... de nouveaux instruments de participation politique, l'équivalent de ce qu'ont été les syndicats il y a cent ans, quand ils ont été créés. C'est à ce moment-là... que nous pourrions éviter la ghettoïsation» ? (5).

Christian Gambart
Docteur en Sciences de l'éducation

NOTES

- (1) GOFFMAN, E. *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*. Paris : Editions de Minuit, 1973. p. 15.
- (2) Ministère de la Culture, ouvrage cité, p. 84.
- (3) GAMBART, C. 1987, ouvrage cité, p. 121-148.
- (4) Néoténie : en biologie, ce concept désigne la persistance de formes larvaires au cours du développement d'un organisme. Il concerne généralement des espèces d'animaux supérieurs ayant adopté un mode de vie cavernicole.
- (5) TOURAINE, A. Face à l'exclusion, *Esprit*, n° 169. 1991. p. 12.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALAVA, S. Diffusion et utilisation de l'information éducative chez les instituteurs, *Perspectives documentaires en éducation*, n° 22, 1991, p. 93-101.
- BOURGEOIS, J.P. Comment les instituteurs perçoivent l'échec scolaire, *Revue française de pédagogie*, n° 62, 1983.
- ETEVE, C., HASSENFORDER, J., LAMBERT-CHESNOT, O. Des enseignants leaders d'opinion : une minorité cachée ?, *Perspectives documentaires en sciences de l'éducation*, n° 15, 1988, p. 129-131.
- GAMBART, C. *Recherche sur l'information et la culture dans le domaine de l'éducation concernant les enseignants dans les collèves* (Thèse de doctorat), Paris XIII : 1987.

- GAMBART, C. L'information pédagogique des enseignants : quelques données concernant les collègues, *Perspectives documentaires en éducation*, n° 20, 1990, p. 101-113.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA PROSPECTIVE (Département des études et de la prospective). *Les pratiques culturelles des français 1973-1989*. Paris : la Documentation Française, 1990.
- OUZOULIAS, R. *Les instituteurs et l'information pédagogique*. Paris : Centre de formation des IDEN, 1983.

Sur 100 personnes de chaque groupe	ENSEMBLE DES FRANÇAIS		ENSEIGNANTS EN COLLÈGE
	Ont prêté ou em- prunté des livres au cours des 12 der- niers mois (*)	ont acheté des livres au cours des 12 derniers mois (*)	ont emprunté ou acheté des livres au cours des 8 derniers mois (*)
ENSEMBLE	45	62	57
SEXE			
Homme	42	60	55
Femme	48	64	69
AGE			
moins de 25 ans	61	71	69
25 à 34 ans	53	72	42
35 à 44 ans	45	69	62
45 à 54 ans	41	58	56
55 à 64 ans	35	53	33
plus de 65 ans	29	42	
CSP			
Cadres et prof, intel, sup	74	94	
Prof. intermédiaires	65	83	
Employés	49	68	
Ouvriers qualifiés	35	55	
Étudiants, élèves	71	74	
Enseignants secondaire			57
SITUAT° GÉOGR.			
Commune rurale	36	52	
+ de 100 000 habit.	47	65	
Agglo. parisienne	67	82	
Dep' Loir et Cher			59
Agglo. lyonnaise			72
NIVEAU D'ÉTUDE			
Aucun diplôme	29	46	
Bac	69	81	
Études sup.	76	93	57

(*) abstraction faite des livres scolaires

Tableau 1 : Comparaison des pratiques de lecture de la population enquêtée par rapport à celle de l'ensemble des Français

Type d'ouvrage cité	Utilisateurs d'au moins 1 ouvrage de ce type par rapport à la population des lecteurs (n = 200)
Livre dont le contenu est en liaison directe avec la discipline enseignée (dont manuels scolaires)	53,5 % (13 %)
Roman, pièce de théâtre, récit	54 %
Essai, livre d'humeur	22,5 %
Ouvrage de psychologie (dont psychologie de l'enfant)	9 % (8%)
Ouvrage de sociologie	3,5 %

Remarque : un même individu, lecteur éclectique, peut apparaître comme utilisateur de plusieurs types de livres ; la somme est donc supérieure à 100.

Tableau 2 : Les différents types d'ouvrages empruntés ou achetés par les enseignants

Incitation hédoniste	Incitation liée à la pratique professionnelle		Total des lectures pour lesquelles l'incitation a été spécifiée
	Document disciplinaire	Document pédagogique	
36 %	55 %	8 %	100 % (145)

Tableau 3 : Sources d'incitation mises en avant par les enseignants pour expliquer leurs lectures (résultats obtenus par analyse de contenus des réponses à une question ouverte).

Pour 100 personnes interrogées	Enseignants exerçant en collège		Ensemble des Français (3)
	Lyon et Loir-et-Cher (1)	Somme (2)	
Lisent la presse quotidienne			
- tous les jours	23 [28]	27	43
- plusieurs fois par semaine	—	—	12
- au moins une fois par semaine	24 [38]	20	—
- quelques fois par mois	7 [15]	—	23
- plus rarement	4 [13]	—	
Font état d'une lecture au moins hebdomadaire sans préciser le titre	20	20	—

(1) : figurent entre crochets [...] les fréquences relatives brutes c'est-à-dire non décantées par la citation du titre du journal

(2) : Gambart C. 1987, ouvrage cité p. 122.

(3) : Département des études et de la prospective, Ministère de la Culture et de la Communication, Les pratiques culturelles des Français 1986/1989 p. 119.

Tableau 4 : Proportion des enseignants qui lisent la presse quotidienne en comparaison de données similaires pour la Somme (1985) et des dernières données établies pour l'ensemble des Français (1988/89).

Titre cité	Lecture citée		Pénétration totale
	Chaque jour	Au moins une fois par semaine	
Le Monde	10 %	16,5 %	26,5 %
Libération	1,5 %	8,5 %	10 %
Le Figaro	1 %	1 %	2 %
La Croix	1 %	0 %	1 %
Un autre quotidien national (1) ..	0,5 %	1 %	1,5 %
La Nouvelle République	6 %	5,5 %	11,5 %
Le Progrès	3 %	4,5 %	7,5 %
Un autre quotidien régional (2) ..	1 %	2 %	3 %

(1) L'Humanité + Le Parisien + Le quotidien de Paris

(2) Var Matin + Echo Républicain + Corse Matin + Berry Républicain + République du Centre + Lyon Matin

Remarque : l'approche prioritaire étant ici le titre et non le lecteur, le nombre total de lectures est supérieur au nombre de lecteurs (certaines personnes se déclarant lecteur en citant 2 titres. Dans le cas d'un lecteur quotidien, on considère alors que les 2 titres sont lus alternativement, et chacun des titres est crédité d'une lecture au moins une fois par semaine).

Tableau 5 : Impact des différents journaux cités

Type de revue		Degrés d'intensité de la lecture			
		A	B	C	D
Lecture technique	L	32	63	89	91
	NL	22	31	35	42
Lecture d'hebdomadaire	L	23	44	64	66
	NL	11	17	27	32
Lecture éducation	L	7	24	42	45
	NL	9	15	25	28
Lecture loisir	L	27	52	72	78
	NL	17	23	30	37

A = Lecture méthodique de chaque numéro

B = Chaque numéro au moins partiellement consulté

C = Quelques exemplaires consultés depuis un an

D = Au moins un exemplaire consulté depuis un an

L = Lecteur quotidien ou au moins hebdomadaire d'un journal

NL = Lecteur d'un journal quelques fois par mois, plus rarement ou non lecteur

Tableau 6 : Étude différentielle de la lecture des différents types de revues en fonction de la lecture (L) ou non (NL) d'un journal (les résultats sont en fréquences relatives cumulées).

Tranche horaire	0 à 6	6 à 9	9 à 12	12 à 14	14 à 17	17 à 19	19 à 20	20 à 21	21 à 24
Information radiodiffusée	3	37	4	17	3	14	16	—	5
Information télévisée	—	2	—	8	—	—	12	63	15

Tableau 7 : Fréquence d'utilisation, même occasionnelle, des tranches horaires pour capter les bulletins d'informations, radiodiffusées ou télévisées